



Preuve de paiement / remboursement

Par **huguette65**, le **12/05/2020** à **20:00**

Bonjour,

J'ai acheté un bien à un particulier. J'ai retiré des espèces au guichet banque et envoyé en lettre recommandée et je l'ais prévenu par message téléphonique.

J'ai reçu l'accusé de réception mais il me dit qu'il n'a pas reçu l'argent et me redemande de lui renvoyer l'argent.

Comment faire je n'ai pas les moyens de payer 2 fois ? Il m'envoie des messages de menaces judiciaires.

Par **huguette65**, le **12/05/2020** à **20:36**

Merci la prochaine fois je paierai par chèque

Par **charlesss**, le **12/05/2020** à **21:20**

Dernière confirmation,

Vaut mieux payer par chèque, au moins une fois débité du compte, il ne pourra pas dire qu'il ne l'a pas reçu et me menacer judiciairement. Car avec le relevé de compte se sera une preuve de paiement.

Merci à vous.